



AVIS PUBLIC

ADOPTION DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Avis public est donné que lors d'une séance extraordinaire tenue le 8 mars 2021, le Conseil a adopté les règlements suivants:

- **No. 2021-441** abrogeant le règlement No 2017-367 relatif aux nuisances et à la salubrité;
- **No. 2021-442** abrogeant le règlement No 2013-292 relatif à la sécurité, la paix et le bon ordre

Les règlements entrent en vigueur dès aujourd'hui et sont disponibles pour consultation à l'Hôtel de Ville situé au 540, boulevard Renault à Beauceville, ainsi que le site web de la Ville, au <https://ville.beauceville.qc.ca/reglements/>.

Avis donné à Beauceville ce 17 mars 2021.

Par Me Maxime A. Pouliot, greffier

Courriel: greffe@ville.beauceville.qc.ca